

Collège Jean Boudou

2, rue François Fabié BP7

12800 NAUCELLE

05.65.47.00.85

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Location et maintenance de matériel de reprographie

- 1 photocopieur noir et blanc pour la salle des professeurs
- 1 photocopieur noir et blanc et couleurs pour l'administration (fax)

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

COLLEGE JEAN BOUDOU – 2 rue François Fabié 12800 NAUCELLE

Pouvoir adjudicateur : Monsieur TERRACOL Jean Philippe Principal du Collège

Gestionnaire : Madame SAHRAOUI Bekhta, Gestionnaire du Collège

DESCRIPTIF DE LA PRESTATION

Location et maintenance de matériel de reprographie neuf à usage scolaire pour un volume annuel estimé à 196000 copies Noir et Blanc et 8500 copies couleur. Toutefois ce volume ne constitue pas un volume d'engagement. Il est donné à titre estimatif.

Procédure adaptée suivant l'art. 27 décret 2016-360 du 25/03/2016

Location durée :

5 ans à compter de la mise en service de l'appareil prévue le 18 avril 2017

Caractéristique du matériel de reprographie :

- 1 Copieur Noir et Blanc et 1 copieur couleur pour un volume estimatif de 196000 copies Noir et Blanc et 8500 copies couleur
- Format papier A3 et papier A4
- Chargeur automatique de documents originaux
- Introduceur et retourneur automatique originaux
- Agrandissement réduction
- Capacité des magasins : 1 magasin A4, 1 magasin A3
- Fonction scanner, scanner en recto verso en un seul passage souhaité et scan vers e-mail + PC
- Fonction fax sur le photocopieur de l'administration
- Connection au réseau informatique
- Port USB
- Vitesse 30 copies au moins
- Possibilité de programmation codes copies pour les utilisateurs.

Le contrat de maintenance accessoire au contrat de location et de même durée inclu :

- Le coût des visites d'entretien préventives et de dépannage
- Tous les consommables hors papier

- Livraison mise en place et enlèvement à l'expiration du contrat
- Les délais d'intervention en cas de panne

LES OFFRES :

Les candidats devront faire une offre comprenant :

- La documentation du matériel
- Le prix annuel de la location
- Les coûts copies unitaires
- Les délais d'intervention en cas de panne
- Un test d'impression

CRITERE D'APPRECIATION DE L'OFFRE

35 % caractéristiques et performance du matériel proposé

30 % qualité du service

35 % prix (location et coût copies)

INSTALLATION DU MATERIEL

Le matériel sera paramétré par le technicien et une formation des utilisateurs d'une journée sera assurée.

PRIX ET FACTURATION

Tous les prix sont fermes et non révisables pour la durée du contrat.

La facturation (location et coût copie) sera trimestrielle pour les copies, elle sera effectuée au réel sur la base des relevés de compteurs.

Le paiement sera effectué par mandat administratif dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

CALENDRIER DE MISE EN CONCURRENCE

La procédure fait l'objet d'une publication sur le site de l'association des journées de l'intendance

<http://www.aji-france.com>

Date de publication : 20/01/2017

Date de clôture de remise des offres : 03/02/2017

Attribution du marché :

Mise en service de l'appareil : 18/04/2017

Pour toute précision, s'adresser à Madame SAHRAOUI, Gestionnaire – Tél : 05 65 47 79 03

Courriel : 0120017d-gest@ac-toulouse.fr